

TAXE D'APPRENTISSAGE

FORMULAIRE D'ATTRIBUTION 2024

SOUTENEZ NOS ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION

Donne un avenir à ton bac pro



Discovery



Wi Filles



Bourses de stages de 3ème



Découverte des métiers

Mixité professionnelle

Egalité des chances

NOS ACTIONS ÉDUCATION en 2023

Menées en partenariat avec les entreprises et établissements scolaires de Loire Atlantique, nos actions en faveur de l'éducation permettent aux jeunes de mieux s'orienter grâce à la rencontre avec des professionnels.

Donne un avenir à ton bac pro

Jeunes en bac professionnel

Ateliers préparatoires à la recherche de stages
Stages dating avec des entreprises

Discovery

Jeunes de 4ème en décrochage scolaire
Rencontres avec des professionnels
Visites d'entreprises, stage d'immersion
Ateliers pour révéler ses talents

Bourses de stages au collège

Jeunes de 3ème

Rencontres au collège entre professionnels et scolaires
Préparation à la recherche de stages

Wi Filles

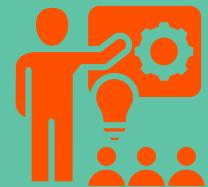
Jeunes de 4ème

Ateliers sur la mixité professionnelle
Accompagnement de collégiennes dans la découverte de métiers du web

En chiffres



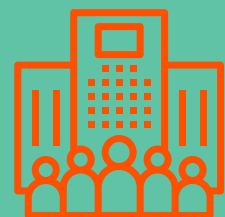
1840 élèves accompagnés



10 ateliers en moyenne de connaissance de soi et de l'entreprise



26 établissements scolaires (REP, REP +, milieu rural)



105 entreprises mobilisées

PROMESSE D'ATTRIBUTION DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2024



La plateforme en ligne SOLTéA est accessible du 27 mai au 2 août 2024 pour flécher directement votre soutien vers la **Fondation Agir Contre l'Exclusion FACE** pour **FACE Loire Atlantique**.

Étape 1 : Complétez ce bulletin de promesse d'attribution en désignant **FACE Loire Atlantique**

Étape 2 : Envoyez ce bulletin à : **contact@facela.fr**

Étape 3 : Inscrivez-vous et connectez-vous à la **plateforme SOLTéA** service «Net-entreprises.fr» pour générer vos codes d'accès en utilisant votre numéro de SIRET et fléchez la Fondation Agir Contre l'Exclusion FACE (Adresse : 4, rue Floréal-Immeuble Smartside 75017 Paris), SIRET : 398 568 063 00059.

Étape 4 : La fondation FACE reversera ensuite les sommes allouées à FACE Loire Atlantique (en fonction de ce qui est précisé sur votre bulletin de promesse d'attribution).

Attention, aucun versement en direct/chèque ne pourra être traité.

NB : FACE ne dispose pas d'un numéro UAI car elle est agréée au niveau national. Seules les structures agréées au niveau régional disposent d'un numéro UAI.

VOTRE ENTREPRISE :

Nom :

SIRET :

Adresse :

Code postal :

Commune :

RESPONSABLE DE L'ATTRIBUTION / CONTACT AU SEIN DE L'ENTREPRISE :

Nom et prénom :

Fonction :

Email :

Tél. :

À travers ce formulaire, vous vous engagez à attribuer le solde de votre taxe d'apprentissage en faveur de la Fondation Agir Contre l'Exclusion FACE, organisme habilité à percevoir la taxe d'apprentissage pour le compte de FACE Loire Atlantique.

Structure FACE bénéficiaire :

FACE Loire Atlantique

Montant attribué

€

Si l'organisme en charge du versement est différent de l'entreprise qui attribue son solde de taxe d'apprentissage, merci de préciser qui effectue le versement :

Fait le :

Signature / Cachet de l'entreprise :

Formulaire à retourner par mail à l'adresse : **contact@facela.fr**

Contact et renseignements : Jean Ngodi - **jngodi@facela.fr** - tel : **06 60 98 77 90**